



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Les **Trophées de la Vie**

Challenge inter-professionnels du don du sang

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EFS Pyrénées Méditerranée lance la seconde édition des Trophées de la Vie challenge inter-professionnels du don du sang

Rendez-vous du 30 mars au 30 mai 2015 !

Un concept unique pour mobiliser et fédérer des salariés autour d'un projet novateur, porteur de sens et solidaire !

Créé sous forme de challenge inter-entreprises, cet événement à l'initiative de l'Etablissement Français du Sang Pyrénées Méditerranée a pour but de valoriser et dynamiser le don du sang auprès des entreprises toulousaines. Mais aussi de trouver de nouveaux donneurs réguliers, car à ce jour, seuls 5% de la population toulousaine effectuent chaque année ce geste vital, indispensable pour les malades...

Lors de la première édition en 2013, 45 entreprises ont participé à ce challenge. Au total, 221 dons de sang ont été réalisés ! Les sociétés BETOM, Ingéliance et Toulouse Business School avaient reçu dans leur catégorie respective le prix de l'entreprise la plus solidaire. Ce prix est remis en jeu en 2015 et toutes les entreprises de l'agglomération toulousaine sont invitées à relever le défi !

Le principe du challenge est simple ! Chaque entreprise participante devra créer une équipe sur le site www.lestropheesdelavie.org et recruter le plus grand nombre de membres possible (collaborateurs, mais aussi famille et amis) prêts à s'engager dans l'aventure du don du sang !

Vous l'avez compris, plus il y aura de membres dans une équipe, plus l'entreprise aura de chances de remporter les Trophées de la Vie !

Un challenge en plusieurs étapes :

- Une sensibilisation directe des entreprises situées à proximité d'un site de prélèvement de l'EFS, afin de solliciter leur participation au challenge, dès le 2 mars ;
- La création d'une équipe au sein de chaque entreprise avec une promotion de l'événement réalisée en interne
- L'enregistrement des promesses de dons : du 30 mars au 30 mai, les membres des équipes pourront enregistrer leur promesse de don sur le site internet www.tropheesdelavie.org ;
- Le don effectif : les agents de l'EFS contactent les salariés concernés pour fixer une date de rendez-vous dans l'un des deux centres de prélèvement toulousains (Jean Jaurès ou Purpan) ;
- Le classement : tout au long du challenge un classement sera disponible sur le site internet. Les salariés pourront de cette façon suivre facilement le classement de leur entreprise.
- La remise de prix : au terme de ces deux mois de challenge, une remise des prix sera organisée afin d'honorer les entreprises les plus solidaires (celles qui auront le plus de promesses de dons honorés dans chaque catégorie)

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque jour en France, 10 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades. Ce challenge, inédit en France, est une occasion unique pour les entreprises toulousaines d'illustrer leur implication solidaire et citoyenne.

contact presse :

Priscilla Agostini

05 34 50 24 91 / 06 72 30 32 75

priscilla.agostini@efs.sante.fr



www.lestropheesdelavie.org